

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
20 MARS 2012
À 20H30

Etaient présents :

1	Hubert HÉRIOT	9	Jean-Luc JOUANIGOT
2	Loïc BARBIER	10	Frédérique PERBOST
3	Jean-Claude GUEZENNEC	11	Pascal BOUDON
4	Françoise COUTAND	12	Claude BERNARD
5	Nicole BARBOT	13	Michel RABIER
6	Jean-Luc LECOMTE	14	Joël CORBIN
7	Dominique TIERCELIN	15	Béatrice GALLET
8	Gislaine BOISNARD		

Etaient absents:

Christiane CHEVALIER, Christian LONCHAMPT, Eric HAMEAU.

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a fait l'objet d'aucune d'observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) Compte administratif 2011 - Commune et assainissement,
- 2) Affectation du résultat - Commune et assainissement
- 3) Approbation du compte de gestion - Commune et assainissement,
- 4) Vote des taux d'imposition 2012,
- 5) Subventions 2012,
- 6) Budget primitif 2012 - Commune et assainissement,
- 7) Maitrise d'œuvre futur cimetière - Choix du candidat,
- 8) Acquisition immobilière,
- 9) Déclaration d'intention d'aliéner,
- 10) Organisation des élections présidentielles et législatives,
- 11) Questions diverses.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011- BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Mandats émis
011	Charges à caractère général	674 794	382 299.41
012	Charges de personnel et frais assimilés	465 600	441 400.52
65	Autres charges de gestion courante	226 694	184 103.49

66	Charges financières	23 244	23 243.97
67	Charges exceptionnelles	2 000	217.50
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 137 158.00</i>	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 529 490	1 031 264.89

**FONCTIONNEMENT
RECETTES**

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Titres émis
013	Atténuation de charges	2 000	44 573.16
70	Produits des services et du domaine	84 000	76 157.64
73	Impôts et taxes	440 119	450 432.83
74	Dotations subventions participations	553 486	566 350.84
75	Autres produits de gestion courante	43 000	65 320.58
76	Produits financiers	5	4.62
77	Produits exceptionnels	0	1.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 122 610	1 202 839.67
002	Excédent de fonctionnement reporté n-1	1 406 880	1 406 880.25

**INVESTISSEMENT
DEPENSES**

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Mandats émis
20	Immobilisations incorporelles	16 300	12 086.18
21	Immobilisation corporelles	1 085 576	883 298.79
16	Emprunts	34 640	33 528.78
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 136 516	928 913.75
001	Déficit d'investissement reporté n-1	222 489	222 489.67

**INVESTISSEMENT
RECETTES**

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Titres émis
13	Subventions d'investissement	124 500	80 756.51
16	Emprunts et dettes assimilées	13 644	13 644.00
20	Immobilisations incorporelles	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	
10	Dotations	83 204	79 054.19
165	Dépôts et cautionnements reçus	500	877.09
021	Virement de section de fonctionnement	<i>1 137 158</i>	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 359 006	174 331.79
001	Excédent d'investissement reporté n-1	0	0

VOTE : PRESENTS 15 - VOTANTS 14 - POUR 14 - CONTRE 0 - ABSTENTION 0

**COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2011
AFFECTATION DU RESULTAT**

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
- Résultat de l'exercice	+ 171 574.78 €
- Résultats antérieurs reportés	+ 1 406 880.25 €
- Résultat à affecter	+ 1 578 455.03 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
- Résultat de l'exercice	- 754 581.96 €
Déficit :	
- Résultats antérieurs reportés	+ 222 489.67 €
Excédent :	
- Résultat à affecter	- 977 071.63 €
AFFECTATION DES RESULTATS	
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	977 071.63 €
- Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	+ 601 383.40 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 SERVICE ASSAINISSEMENT

**EXPLOITATION
DEPENSES**

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Mandat émis
011	Charges à caractère général	112 031.87	55 643.07
65	Autres charges de gestion courante	3 000	1 935.07
67	Charges exceptionnelles	1 000	179.69
023	Virement à la section d'investissement	112 974	0
042	Dotations aux amortissements	40 137	40 136.42
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		269 142.87	97 894.25

**EXPLOITATION
RECETTES**

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Mandat émis
70	Vente de produits	80 500	108 109.37
75	Autres produits de gestion courante	0	3.74
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	13 776	13 776
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		94 276	121 889.11
002	Excédent d'exploitation reporté n-1	174 866.87	174 866.87

**INVESTISSEMENT
DEPENSES**

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Mandats émis
13	Subventions d'investissement	0	0
20	Immobilisations incorporelles		0
21	Immobilisations corporelles	287461	9 972.64
040	Opération d'ordre entre sections	13 776	13 776
041	Opérations patrimoniales	0	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		301 237	23 748.64

**INVESTISSEMENT
RECETTES**

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Mandats émis
13	Subvention d'investissement	0	21 222
021	Virement de la section exploitation	112 974	0
040	Amortissement sur immobilisation	40 137	40 136.42
041	Opérations patrimoniales	0	1 296
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		153 111	61 358.42
001	Excédent d'investissement reporté n-1	148 126	148 126.75

VOTE : PRESENTS 15 - VOTANTS 14 - POUR 14 - CONTRE 0 - ABSTENTION 0

**BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT
ANNEE 2011**

RESULTAT D'EXPLOITATION	
- Résultat de l'exercice	+ 23 994.86 €
Excédent :	
- Résultats antérieurs reportés	+ 174 866.87 €
Excédent :	
- Résultat à affecter	+ 198 861.73€
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
- Résultat de l'exercice	+ 37 609.78 €
Excédent :	
- Résultats antérieurs reportés	+ 148 126.75 €
Excédent :	
- Résultat à affecter	+ 185 736.53 €
REPRISE DU RESULTAT	
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	198 861.73 €
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	185 736.53 €

**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DRESSES PAR LE RECEVEUR
- DE LA COMMUNE DE BREZOLLES
- DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice **2011** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice **2011**.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2010** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant **qu'aucune observation n'a été formulée.**

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier **2011** au 31 décembre **2011**, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2011** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice **2011** par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Libellés	Bases Notifiées pour 2009	Taux appliqués par décision du conseil municipal	variation du taux/ (N-1)	Produit voté par le Conseil Municipal
Taxe d'habitation	1 516 000	14,00%	0 %	212 240
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 102 000	19,85%	0%	218 747
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	79 900	32,14%	0%	25 680
TOTAL	2 697 900			456 667

TOTAL	456 667 €
--------------	------------------

SUBVENTIONS 2012

Art 65738 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2012

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT
ABEM	3 500,00 €
AB THEATRE	200.00 €
ACPG	150,00 €
AMICALE DES POMPIERS	850,00 €
APEEPB	200,00 €
APPEL SAINTE MARIE	200.00€
AS BREZOLLES HANDBALL	2 500,00 €
AS TENNIS DE TABLE	600.00 €
ATMB	250,00 €
CLUB DE L'AMITIE	300,00 €
CLUB DE NATATION	1 300,00 €
COLLEGE - ASSOCIATION FOYER SOCIO EDUCATIF	765,00 €
COMITE DES FETES	4 700,00 €
DOJO BREZOLLIEN	1 500,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE - COOPERATIVE	1 500,00 €
ECOLE MATERNELLE - COOPERATIVE	600,00 €
ECOLE STE MARIE - COOPERATIVE	300,00 €
ELEMENTAIRE CLASSE DE DECOUVERTE	300,00 €
FULL CONTACT	1 500,00 €

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	300,00 €
HAMECON BREZOLIEN	900,00 €
HARMONIE MUNICIPALE	2 500,00 €
SOCIETE DE CHASSE	600,00 €
U.S.B.	5 000,00 €
V.S.B.	2 900,00 €
	33 415,00 €

Art 65738 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES HORS BREZOLLES 2012

NOM DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	MONTANT
VERNEUIL BICROSS CLUB	45,00 €
ADMR	160,00 €
AFM	50,00 €
PREVENTION ROUTIERE	80,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	80,00 €
ASSOCIATION DES PARALYSES DE France	50,00 €
ASSOCIATION DES SCLEROSES EN PLAQUES	50,00€
RESTAURANT DU CŒUR	40,00 €
RADIO INTENSITE	100,00 €
RTV	100,00 €
SPDA	100,00 €
DONNEURS DE SANG	50,00 €
MAISON FAMILIALE ET RURALE BEAUMONT LES AUTELS	60,00 €
	965,00 €

PARTICIPATIONS 2012

Art 65737 - PARTICIPATION AUX ORGANISMES PUBLICS

NOM DES ORGANISMES	MONTANT
ASSOCIATION DES MAIRES DE France	269.63 €
ASSOCIATION DES MAIRES D'EURE ET LOIR	579.81 €
CNAS	2 682.75 €
CAUE EURE ET LOIR	200,00 €
ASSOCIATION GRACES	966.35 €
	4 698.54 €

Art 6554 - PARTICIPATION AUX SYNDICATS

NOM DES SYNDICATS	MONTANT
MISSION LOCALE DE DREUX	1 400,00 €
SYNDICAT HYDRAULIQUE BREZOLLES	638,78 €
SIZA	2 600,00 €
	4 638,78 €

BUDGET PRIMITIF 2012
COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2012
011	Charges à caractère général	772 646
012	Charges de personnel et frais assimilés	487 300
65	Autres charges de gestion courante	210 121
Total des dépenses de gestion courante		1 470 067
66	Charges financières	22 053
67	Charges exceptionnelles	13 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 505 120
023	Virement à la section d'investissement	44 014
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 549 134

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2012
70	Produit des services, du domaine et vente directes	60 500
73	Impôts et taxes	495 717
74	Dotations subventions et participations	346 534
75	Autres produits de gestion courante	43 000
013	Atténuations de charges	2 000
Total des recettes de gestion courante		947 751
76	Produits financiers	0
Total des recettes réelles de fonctionnement		947 751
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>		601 383
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 549 134

SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2012
20	Immobilisations incorporelles	7 300
21	Immobilisations corporelles	551 527
22	Immobilisations reçues en affectation	0
23	Immobilisations en cours	0
Total des dépenses d'équipement		558 827
16	Emprunts et dettes assimilées	35 831
Total des dépenses financières		35 831
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		977 071
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 571 729

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2012
13	Subvention d'investissement	239 000
16	Emprunts et dettes assimilées	213 644
Total des recettes d'équipement		452 644
10	Dotations fonds divers et réserves	97 500
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	977 071
165	Dépôts et cautionnement reçus	500
Total des recettes financières		1 075 071
Total des recettes réelles d'investissement		1 527 715
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	44 014
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 571 729

VOTE : PRESENTS 15 - VOTANTS 15 - POUR 15 - CONTRE 0 - ABSTENTION 0

**BUDGET PRIMITIF 2012
SERVICE ASSAINISSEMENT**

**SECTION D'EXPLOITATION
DEPENSES D'EXPLOITATION**

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2012
011	Charges à caractère général	96 000
65	Autres charges de gestion courante	6 000
Total des dépenses de gestion courante		102 000
67	Charges exceptionnelles	1 000
Total des dépenses réelles d'exploitation		103 000
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	150 000
042	<i>Opération d'ordre entre sections</i>	40 137
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		293 137

RECETTES D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2012
70	Produit des services, du domaine et vente directes	80 500
Total des recettes de gestion courante		80 500
042	<i>Opération d'ordre entre sections</i>	13 776
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		198 861
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		293 137

**SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2012
20	Immobilisations incorporelles	0
21	Immobilisations corporelles	362 097
Total des dépenses d'équipement		362 097
13	Subventions d'investissement reçues	0
Total des dépenses financières		0
040	<i>Opération d'ordre entre sections</i>	13 776
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		375 873

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2012
-----------------	----------------	----------------

021	Virement de la section d'exploitation	150 000
040	Opération d'ordre entre sections	40 137
Résultat d'investissement reporté		185 736
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		375 873

VOTE : PRESENTS 15 - VOTANTS 15 - POUR 15 - CONTRE 0 - ABSTENTION 0

MAITRISE D'ŒUVRE - FUTUR CIMETIERE

Le conseil municipal de Brezolles a décidé de la création d'un nouveau cimetière impasse du stade. Suite à la réception de trois offres, l'analyse des dossiers fait ressortir un classement au regard de l'ensemble des critères retenus :

Candidat	Prix 60%	Note pondérée	Références 30%	Note pondérée	Méthodologie 10%	Note pondérée	Note finale	Classement
KERAVEL RIEUSSET	5	3	3	0.9	5	0.5	4.4	2
GILSON	4	2.4	5	1.5	4	0.4	4.3	3
LATOURE	5	3	5	1.5	4	0.4	4.9	1

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE** de confier la maîtrise d'œuvre pour la création d'un nouveau cimetière à Monsieur Jean-Louis LATOUR avec un **taux de rémunération à 6.5%**, la proposition de Monsieur LATOUR étant la plus avantageuse économiquement.

ACQUISITION IMMOBILIERE

Suite à la dernière réunion de conseil municipal, il a été proposé au propriétaire de l'immeuble sis 2 rue au Fil la somme de 45 000 euros pour l'acquisition de sa propriété.

Par courrier en date du 08 février, ce dernier a informé l'assemblée que son prix de vente est de 75 000 euros.

L'écart financier entre les deux propositions étant trop important, l'assemblée délibérante décide de ne pas donner suite à l'acquisition de cette propriété.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que trois propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles. Par conséquent, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ou non ces biens :

- AC 424 - 6 Rue de Paris : 61 m2
- AC 421 - 16 Rue de Senonches : 1120 m2 et ZK 42 - 16 rue de Senonches : 280 m2
- ZE 249 - 8 Rue des Erables : 695 m2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

ORGANISATION DES ELECTIONS

Le planning pour la tenue des bureaux de vote est établi pour les élections présidentielles et les élections législatives.

QUESTIONS DIVERSES

LOYER LOCAUX SYROM - RUE DU BOURG VIEL

Les locaux destinés au SYROM dans l'ancienne école des filles seront très prochainement livrés.

Le conseil municipal fixe le loyer mensuel de ces bureaux à 625 euros par mois.

FINANCEMENT BLASON DE LA VILLE

Le centre de secours de Brezolles souhaite la création d'un blason à l'effigie de la commune. Ce blason sera apposé sur les tenues des pompiers. Le conseil municipal décide de subventionner cette dépense à hauteur de 150 euros.

BALAYAGE DES RUES

La convention de balayage mensuel des rues arrivant à échéance, il convient de souscrire un nouveau contrat.

L'assemblée délibérante autorise le Maire à signer un contrat de balayage mensuel avec la société VEOLIA propreté pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} mai 2012.

La prestation sera mensuelle, elle comprendra le balayage mécanique et le traitement des sables. Le coût mensuel est de 855.68 euros TTC.

COUVERTURE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Une dernière tranche de travaux de couverture à l'école élémentaire est programmée.

L'entreprise PIE est retenue pour ces travaux au prix de 13 265.60 TTC.

ENTRETIEN DU PARC SAINT ANDRE

Afin de soulager le service technique, il a été envisagé de faire intervenir une entreprise privée pour l'entretien du parc Saint André. Cependant, au regard du prix élevé de cette prestation, ce projet est abandonné pour le moment.

Hubert HERIOT

Communique à l'assemblée un courriel de Monsieur MANCHEC qui signale que socioculturel s'écrit en un seul mot contrairement à ce qui se fait régulièrement.

Donne lecture à l'assemblée du courrier d'un habitant de Beauche, paraplégique, qui rencontre, du fait de son handicap, des difficultés d'accès à la pharmacie et aux écoles.

Une étude va être réalisée pour la mise en œuvre de places de stationnement réservées aux personnes handicapées sur la commune.

Claude BERNARD

Signale qu'il n'y a pas eu d'information dans le mini bull signalant l'absence de Quasimodo cette année. Un document sera distribué dans les boîtes aux lettres pour informer la population du programme de la fête.

Souhaite que soit revu l'aménagement de l'espace devant l'école élémentaire afin d'éviter le stationnement et la circulation de véhicules de façon anarchique.

Signale un espace qui devra être comblé entre le mur et le préau de l'école élémentaire, le service technique va réaliser ces travaux.

Gislaine BOISNARD

Souhaite que soit inséré dans le prochain mini bull un article sensibilisant les habitants de Brezolles au nettoyage de leur trottoir.

Jean-Luc LECOMTE

Souhaite que le panneau d'interdiction de circuler aux poids lourds situé rue des Marronniers soit remplacé ; celui en place est trop petit donc insuffisamment visible pour les camions.

Loïc BARBIER

Informe l'assemblée de la mise en ligne sur le site de la commune de « la newsletter » et déplore le nombre peu important d'abonnés au sein du conseil municipal.

Nicole BARBOT

Informe l'assemblée que 45 personnes sont venues donner leur sang lors de la dernière collecte.

Signale que les trottoirs sont toujours aussi sales à cause des déjections canines malgré la présence de canisettes.

La séance est levée à 23H20.